

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE  
NATIONALE  
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE  
NATIONALE  
QUATRIEME COMMANDEMENT REGIONAL  
DE LA GENDARMERIE NATIONALE A OUARGLA  
ECHAHD BENTRIA ELMNAOUAR

**Mise en demeure N° 01**

- Vu la Décision de reconduction n°27/2025 du 23/05/2025 du marché n°65/2024 du 16/04/2024, portant: Travaux de reprise divers réseaux Y compris Raccordement Au Profit des unités Du 4<sup>EME</sup> CRGN/4<sup>°</sup>RM "A COMMANDE", pour un délai de (12) mois.
- Vu l'ordre de service N°04/2025 du 22/06/2025 notifié à l'entreprise le 23/06/2025.
- Vu le non-respect des engagements contractuels , relatif à la non constitution de la caution de bonne exécution dans les délais contractuelles conformément aux dispositions de l'article n°15 du marché précité.
- La **SARL – RAMOASIS** représentée par Mr "**RAMDANI FAWZI**", siège social : "**CITE BOUAMEUR- OUARGLA**", est mise en demeure par voie de presse sous huitaine (08) jours pour:

Remédier la situation et d'honorer ses engagements, en constituant la caution de bonne exécution.

- Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, le Quatrième Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale/4<sup>eme</sup> RM, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.